

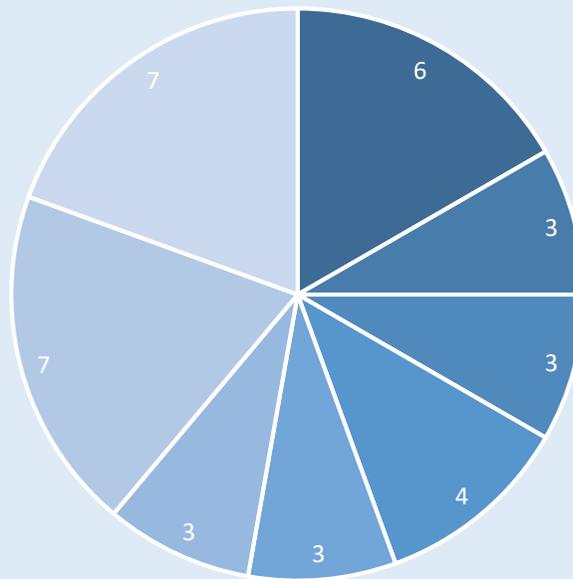
- Résultats du sondage -

Identification des 4 objectifs de conservation des milieux humides et hydriques prioritaires pour la zone de gestion intégrée d'OBAKIR

Orientation : Protection des milieux humides et hydriques

Quels objectifs vous apparaissent comme prioritaires?

Les nombres blancs correspondent au nombre de votes



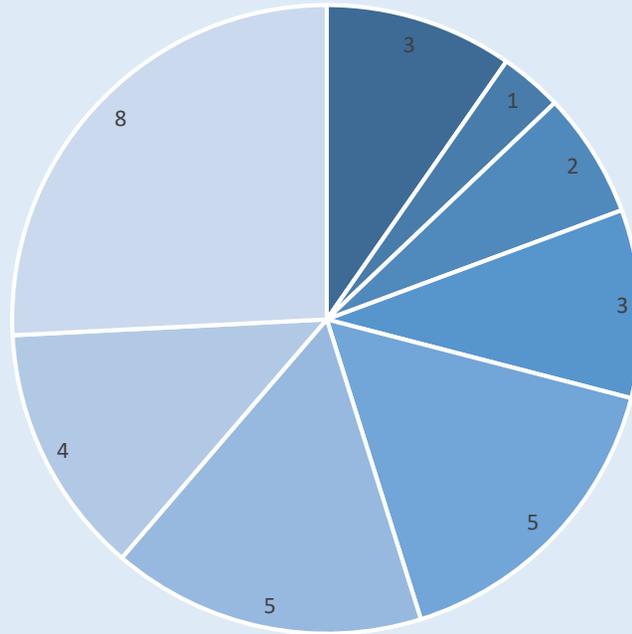
- Accompagner les MRC dans la mise en œuvre des engagements et des moyens de conservation qu'elles ont retenus et prévus à leur PRMHH "
- Mener 2 projets d'acquisition de connaissances sur la contribution des sédiments à la charge polluante dans les cours d'eau des sous bassins versants problématiques
- Mettre en place ou soutenir cinq comités thématiques ad hoc de durée limitée chargés de solutionner une ou des problématiques prioritaires du territoire de l'OBAKIR
- Mettre en place une stratégie régionale de contrôle des colonies connues de renouée japonaise et de roseau commun "
- Protéger au moins 20 % de surface naturelle dans les plaines inondables des BV des rivières Ouelle, du Loup et BV côtiers
- Protéger intégralement l'équivalent de 15 % de la superficie totale des milieux riverains des BV des rivières Ouelle, Kamouraska, du Loup et Verte
- Restaurer et protéger les zones tampons autour de 4 habitats d'importance pour les espèces à statut présentes (éperlan arc-en-ciel, saumon Atlantique, etc.) des BV rivières Ouelle, Kamouraska, du Loup"
- Sensibiliser 80 % des usagers de superficies agricoles en zone inondable à l'importance de la conservation des milieux humides dans les BV des rivières Ouelle, Fouquette et du Loup"

**Objectifs
priorisés**

Orientation : Utilisation durable des milieux humides et hydriques

Quels objectifs vous apparaissent comme prioritaires?

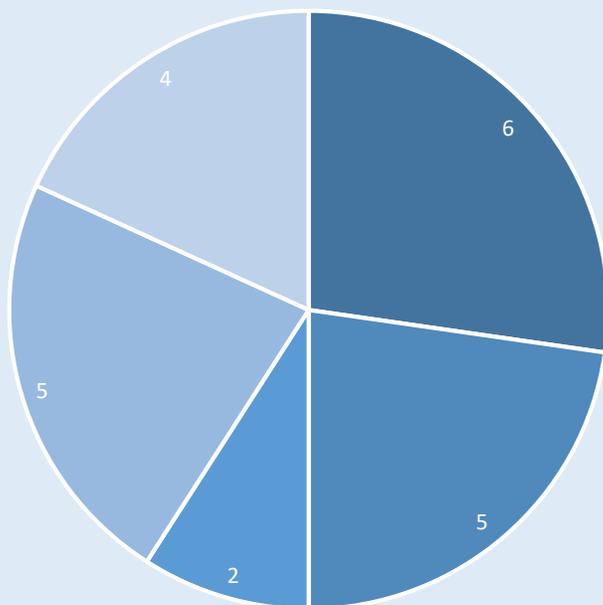
Les nombres blancs correspondent au nombre de votes



- Réaliser au moins une activité de transfert des connaissances par année pour communiquer et échanger sur la gestion responsable des tourbières
- Transférer les recommandations du PACES-KRT et sensibiliser 100 % des usagers dépendant de sources d'approvisionnement contaminées à l'arsenic (ou avec potentiel) des BV du Loup, Verte et côtiers"
- Améliorer la coordination des acteurs de l'eau dans les projets de conservation des milieux humides et hydriques en réalisant annuellement 2 ateliers avec la table de concertation de l'OBKIR
- Amener 15 % des producteurs forestiers à se doter d'un plan d'aménagement forestier intégré considérant des enjeux écologiques liés aux milieux humides et hydriques (ou riverain)
- Amener 3/5 des producteurs de tourbe du territoire à s'engager à respecter les bonnes pratiques (restauration dans les 3 premières années à la fin des activités et plan de gestion eaux de drainage)"
- Contribuer à ce que 75 % des superficies cultivées soient couvertes en hiver, notamment dans les zones où les sols sont susceptibles à l'érosion "
- Limiter les apports de contaminants au réseau hydrique par ruissellement grâce à la mise en œuvre de 15 projets de gestion durable des eaux pluviales dans les BV du Loup, Côtiers, Saint-Jean et Kamou"
- **Outiller 100 % des techniciens forestiers de secteur pour leur permettre d'offrir aux producteurs forestiers des propositions intégrant des enjeux écologiques liés aux milieux humides et hydriques**

Objectif priorisé

Orientation : Restauration des milieux hydriques
Quels objectifs vous apparaissent comme prioritaires?
Les nombres blancs correspondent au nombre de votes



**Objectif
priorisé**

- Favoriser l'utilisation de 100 % de l'aide financière disponible (ex. plan d'action de l'approche régionale - MAPAQ) pour des interventions agricoles pour une restauration durable des cours d'eau"
- Mener 2 projets de recherche afin d'acquérir des connaissances quant à la provenance des sources de sédiments originant de la voirie forestière (à l'abandon) dans les BV Ouelle et du Loup"
- Produire une étude/revue de littérature sur la connectivité entre les milieux hydriques ayant la fonction d'habitat pour des espèces à statut/endémiques dans le BV Kamouraska (anguilles, Malécites)
- Réaliser au moins 3 vitrines d'aménagement durable de cours d'eau en milieu agricole en intégrant notamment les concepts d'hydrogéomorphologie
- Valider sur le terrain l'IQBR et l'IQM proxy (à 4 ou 5 indicateurs) de 80 km linéaires de rive jugés prioritaires dans les BV du Loup, Kamouraska, Verte et côtiers"